

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, j'estime que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Mahoney) devrait donner sa démission.

M. Woolliams: Après les élections, il regrettera de ne l'avoir pas fait.

M. Downey: Monsieur l'Orateur, je suis sensible aux efforts que vous déployez pour attirer l'attention du ministre. Nous souhaitons qu'il tire profit de certains de nos conseils.

Des voix: Bravo!

Une voix: Écoute bien, Otto!

M. Downey: Monsieur l'Orateur, je voudrais lire l'article 2 (2) de la loi à laquelle j'ai fait allusion tout à l'heure. Cet article déclare:

En prescrivant un pourcentage du prix de base d'un produit agricole selon le sous-alinéa a) ou b) ... le Gouverneur en conseil doit être guidé par le coût moyen estimatif de production de la denrée, et par les autres facteurs qu'il juge pertinents.

Nous avons là une loi de stabilisation bien plus complète que le bill à l'étude. Quelques simples amendements nous suffiraient pour améliorer la situation de l'agriculture tout entière au pays. Mon parti ne cherche plus à protéger le gouvernement contre lui-même.

M. Mahoney: Quel objectif!

M. Downey: Nous en avons assez de le protéger contre lui-même. Nous l'avons fait l'année dernière pour le ministre de l'agriculture (M. Olson) lorsqu'il parrainait le bill sur la commercialisation. Nous l'avons empêché de se couvrir de ridicule, pour ainsi dire, aux yeux des cultivateurs et des Canadiens. Je dis, mettons le bill aux voix.

Des voix: Bravo!

M. McBride: Vous voilà avec nous maintenant.

M. Downey: Que le peuple découvre lui-même ce que le gouvernement essaie de lui faire, et qu'il le juge lorsque reviendra l'époque des élections.

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur ...

M. Orlikow: Je suppose que nous allons entendre un véritable cultivateur.

Osler: Merci. Il se passe quelque chose d'étonnant chaque fois que je prends la parole ...

Une voix: L'honorable député ne dit rien.

M. Osler: Depuis deux ans et demi, on me répète une chose évidente. Les gens disent: «Cet homme n'est pas un cultivateur». On s'attendrait à ce qu'ils disent quelque chose de nouveau. Je ne sais pas combien de fois j'ai dit aux députés: «Je ne suis pas cultivateur». Ils ne semblent pas comprendre.

M. Orlikow: Le député n'a pas l'air d'un cultivateur.

M. Osler: Je n'en suis pas un. Les agriculteurs ne sont pas les seuls à penser et ceux qui ne sont pas cultivateurs peuvent parfois parler au nom de ce groupe. Parmi les orateurs d'aujourd'hui, beaucoup ne sont pas des cultivateurs et s'ils voulaient se faire passer comme tels, je ne crois pas qu'un seul agriculteur les laisserait faire. Je connais les cultivateurs et ils ne se comportent certaine-

[M. l'Orateur suppléant.]

ment pas comme certains. La plupart des agriculteurs sont des hommes d'action.

Une voix: Ils sont quoi?

M. Osler: Des hommes d'action. Les cultivateurs le sont, pour la plupart. Ils cherchent presque tous à ce que le travail se fasse.

Des voix: Bravo!

Une voix: Pas s'ils font partie du NPD.

M. Osler: Même les cultivateurs de ce parti veulent que le travail se fasse parce qu'ils aiment manger eux aussi, tout comme les autres agriculteurs.

Une voix: Et les agriculteurs conservateurs? Sont-ils différents?

M. Osler: Ils aiment certainement manger, mais ils ne mangent pas aussi bien que les cultivateurs libéraux car ils emploient les vieilles méthodes d'il y a 50 ans.

M. Alexander: Ils sont peut-être honnêtes.

M. Osler: Sans poursuivre plus loin dans cette veine, puis-je vous dire que j'ai vraiment un petit message à transmettre. Nous débattons un sous-amendement. C'est une question importante. Nous pourrions en parler pendant 50 ans. Nous pourrions parler pendant encore deux ou six semaines. Bien qu'on prétende qu'un dictateur dirige le gouvernement, il est évident que nous devons parler pendant 50 ans si l'opposition n'a rien de neuf à apporter. Ils affirment, d'une part, que nous sommes gouvernés par un dictateur, et, d'autre part, que le gouvernement ne peut pas faire adopter certaines mesures lorsqu'il fait face à une obstruction absolument insensée et irréfléchie.

Des voix: Bravo!

M. Osler: Les points de vue diffèrent à la Chambre. C'est probablement pourquoi quatre partis y sont représentés et que nous y comptons un ou deux députés indépendants. Voilà qui est honnête.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Borrie: Il ne parlait pas de vous, Stanley.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) prend-il la parole au nom de l'Orateur.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Étant donné que le présent occupant du fauteuil présidentiel est un des députés qui n'appartiennent à aucun parti, je n'aime pas l'allusion à Votre Honneur faite par le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Osler).

M. Osler: Monsieur l'Orateur, comme d'habitude, la qualité se voit. M. Knowles, le député de Winnipeg-Nord-Centre, circonscription voisine de la mienne, a fait valoir un point valable. Je m'empresse de présenter mes excuses à la présidence, étant donné que certains ont pu croire que je l'avais insultée.